Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 2 (1910)

Heft: 11

Rubrik: Le mouvement syndical suisse en 1909

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE

~~~

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement: 3 fr. par an

SOMMAIRE:	Page	
1. Le mouvement syndical suisse en 1909	181	3.
2. Mouvement de salaire, grèves et lock-outs en Suisse:	100	4
a) L'issue des conflits dans l'Industrie horlogère		
b) La situation et les luttes des ouvriers verriers en Suisse	187	6.

Page 3. Les organisations syndicales et le parti socialiste en Suisse 189 4 Mouv. syndical international: La grève des cheminots en France 15. L'émigration italienne 194 6. La Fin des Grèves 195

Le mouvement syndical suisse en 1909.

IV

Mouvements de salaire, grèves et lock-outs.

Dans notre exposé sur la situation économique générale — publié dans le I^{er} chapitre, nº 8 de la Revue — nous avons déjà laissé entrevoir qu'en somme les circonstances paraissaient peu favorables aux mouvements de salaire.

Le chôntage prolongé total ou partiel de plusieurs milliers de travailleurs de l'industrie horlogère, de l'industrie textile, de l'industrie des machines et métaux, chômage qui s'étendit successivement aux différentes branches du bâtiment, de l'industrie du bois, ainsi qu'aux branches de l'alimentation et de l'habillement, ce chômage, plus ou moins général, devait former une démonstration puissante en faveur de la réduction de la journée de travail.

Le renchérissement continuel des vivres et des logements, frappant toutes les catégories des travailleurs, pouvait former avec d'autres arguments une des principales raisons justifiant pleinement les demandes d'augmentation des salaires. Du reste, la réduction de la journée du travail et l'augmentation des salaires ne forment pas les seules revendications pour lesquelles les travailleurs doivent se disputer, souvent lutter contre le patronat.

La répartition du travail, le travail aux pièces et les heures supplémentaires, le traitement du personnel ouvrier par les contremaîtres ou surveillants, les questions de sécurité et d'hygiène dans les ateliers, la question d'apprentissage et « least not least » la participation des ouvriers à l'organisation syndicale, tout cela forme une vaste matière donnant facilement, si non constamment, lieu à des frottements — si ce n'est à des luttes ouvertes — entre patrons et ouvriers.

Ni la crise, ni le renchérissement de la vie, pas plus que tous les autres objets de dispute, que nous venons de citer, offrent à la classe ouvrière la possibilité de défendre ses intérêts avec succès. Par le seul fait que la crise et le renchérissement peuvent démontrer l'urgence de procéder à une réforme fondamentale de l'ordre social actuel, de procéder surtout à une amélioration efficace des conditions de travail et d'existence de la classe ouvrière, cette dernière n'a pas acquis les forces nécessaires pour faire valoir ses désirs et ses droits.

Au contraire, les expériences faites jusqu'à présent ont prouvé que dans les époques les plus critiques, que la société traverse actuellement, la classe ouvrière a le moins de chance de succès, parce que le succès de l'organisation ouvrière est surtout une question de force et non seulement une question de conscience.

Dans tous les cas on peut constater que les organisations ouvrières entrées en lutte en période de crise économique, si elles n'ont pas subi un échec, ont eu mille peines pour obtenir des succès bien modestes.

C'est pour ces raisons que nous voyons les hommes de confiance des organisations syndicales procéder avec une extrême prudence en période de crise, afin d'éviter autant que possible des conflits désastreux.

Dans la partie de notre dernier article traitant des dépenses pour les grèves, on a déjà pu trouver des traces visibles de cette tendance. La prudence systématique observée dans la tactique des mouvements trouve assez souvent son expression matérielle dans une meilleure situation financière des organisations en cause, telle que nous l'avons constaté — voir n° 8 de la Revue — pour la plupart des fédérations syndicales en Suisse.

Il est vrai que la tactique la meilleure réfléchie a le défaut de ne pas toujours réussir. La situation d'une catégorie d'ouvriers peut devenir insupportable, ou bien quelques divergences qui au début semblent insignifiantes peuvent aboutir

à des conflits prenant des dimensions inattendues. Finalement il se produit des cas où ce sont les patrons qui forcent directement les ouvriers à entrer en lutte. Nous ne connaissons pas une seule organisation syndicale ouvrière en Suisse qui ne se soit pas trouvée une fois ou l'autre dans une telle situation.

Il faut, par conséquent, nullement s'étonner, de ce que le nombre des mouvements et conflits

soit très respectable, malgré les conditions ou circonstances plutôt dêfavorables à leur réussite.

Le tableau I qui suit, doit renseigner nos lecteurs sur le nombre des mouvements et conflits, ainsi que sur leur extension sur les établissements, les localités, sur la participation des ouvriers aux mouvements et au sujet de la répartition des mouvements et conflits sur les différents corps de métier.

Aperçu général des indications données par les fédérations syndicales sur les mouvements, grèves et lock-outs en 1909.

Tab. I.	Nombre des mouvements			Nombr	e des	Nombre des participants aux								de le sées	des versés tion	
					Ses	8	Mouvements				Grèves et lock-outs			ıts	journées de rdues par le , indemnisées fédération	e des re ve ratior
Fédérations		De ce nom- bre étaient		sans	Entreprises	Localités	Ouvriers		0 uvrières		Ouvriers		0uvrières			totale des grève vers fédération
	Total	Grèves	1 8 S =		engag		Total	Syndi- qués	Total	Syndi- quées	Total	Syndi- qués	Total	Syndi- quées	Total des j travail per mouvement, par le fé	Somme secours de par la
															Jours	Fr.
Relieurs Coiffeurs Ouv. des communes et de l'Etat Ouv. auxil. des arts graphiques Ouvriers sur bois Chapeliers Ouv. de l'ind. de l'alimentation Ouvriers sur cuir Lithographes Peintres et plâtriers Maçons et manœuvres Métallurgistes Tailleurs et couturières Tailleurs de pierre Ouvriers du textile Ouvriers du transport Typographes Ouvriers de l'ind. horlogère	2 4 111 3 222 3 69 18 8 111 7 66 19 36 31 7 1 1 39	13 -4 2 2 4 5 4 6 19 1 -6		2 4 11 3 8 3 41 16 6 7 2 62 13 16 30 7 1		$ \begin{array}{c} 3 \\ 38 \\ 19 \\ 12 \\ ? \\ 7 \\ 45 \\ 17 \\ 34 \\ ? \\ 3 \\ -12 \end{array} $	350 1,044 ? 1,589 150 3,113 1,094 168 8,153 8,471 5,080 225 1,313 3,646 1,020 250	397 168 5,550 1,367 3,141 ? 1,013 ? 390 250		3 -8 -13 394 40 ? 1 229					968 132 1,080 1,270 9,567 9,301 133 1,657 1,369	22,730.90 30,467.90 395.50 4,972.55
Charpentiers	17	-		15		-	1,741	976			180	180				4,831.40
1909 Total 1908 »	374 450		11 11	283 304			39,516 28,743				7388 7028	3,604 —	16 719	2		166,098.08 375,986.48
Le nombre des ouvrières est compris au total, mais n'a pas été spécifié.																

Malgré que certaines fédérations ne nous aient fourni que des indications fort incomplètes sur les mouvements qu'elles ont soutenus dans le courant de l'année 1909, les chiffres contenus dans le tableau I peuvent servir de point d'appui sur lequel on peut se baser pour juger de la situation générale.

Si les chiffres concernant le nombre total des mouvements enregistrés et le nombre des ouvriers participant aux mouvements, ou bien au sujet des proportions entre ouvriers syndiqués et non syndiqués, paraissent peu exacts, parce que les différentes fédérations appliquent des méthodes différentes de contrôle, cette inexactitude se trouve un peu corrigée par d'autres chiffres.

Peu à peu, nos organisations syndicales ont fini par enregistrer régulièrement les grèves et lock-outs, ainsi que le nombre des participants aux conflits économiques, et enfin on cherche à établir aussi exactement que possible le nombre des journées et les sommes des salaires perdus à la suite des grèves ou des lock-outs. Enfin toutes nos fédérations sont obligées de tenir une comptabilité très exacte sur les secours versés aux membres atteints par un lock-out ou participant à une grève. Ce sont ces chiffres qui peuvent nous servir de point d'appui quand il s'agit de nous rendre compte de la situation.

En premier lieu, nous ne nous occuperons ici que des résultats généraux indiqués au bas du tableau I.

Le nombre total des mouvements et grèves en 1909 — il s'agit seulement des mouvements dont les comités centraux ont eu à s'occuper — est resté de 17 à 22% inférieur à celui de l'année 1908. Le nombre total des lock-outs en 1909

est même de 67% inférieur à celui de l'année précédente; par contre, le nombre des mouvements liquidés sans conflit en 1909 est seulement de 6,9% inférieur à celui de l'année 1908.

Ce mouvement de recul pour les conflits confirme simplement ce que nous avons déclaré à propos des peines que l'on s'était données un peu partout à liquider les mouvements à l'amiable, autant que possible par transaction. En même temps nous croyons pouvoir admettre que les ouvriers n'ont pas souvent pris l'offensive.

La forte proportion dans laquelle a diminué le nombre des mouvements et surtout celui des conflits, nous laisse déjà supposer que les ouvriers ont dû souvent se contenter d'un résultat très médiocre pour éviter les conflits. Les tableaux II et III qui suivront dans le dernier article fourniront des indications plus précises à ce

sujet.

Quant au nombre des ouvriers ayant participé aux mouvements, il a passablement augmenté en 1909, par contre la proportion des syndiqués aurait diminué vis-à-vis de celle de l'année 1908. A ce sujet nous devons faire observer que les chiffres obtenus pour l'année 1908 sont peu exacts et, en outre, il s'est présenté plusieurs cas dans le courant de l'année 1909 où les mêmes ouvriers ont participé à plusieurs mouvements. Nous tirons de ce fait la conclusion qu'en réalité la différence ne doit pas être aussi forte qu'elle paraît à première vue. Nous avons déjà établi que le nombre des ouvriers ayant participé à un mouvement au moins en 1909 ne dépasse guère 37,000, pendant que pour l'année 1908 il doit être de 33,000 au minimum.

Néanmoins il resterait une différence de 4000 participants, ce qui représente le 12% du nombre des participants aux mouvements de salaire

en 1908

En comparant ces phénomènes: augmentation de $12^{0}/_{0}$ du nombre des participants aux mouvements et diminution de $16,8^{0}/_{0}$ du nombre des mouvements, on arrive à la conclusion qu'une concentration assez importante s'opère dans nos conflits économiques en Suisse, comme dans d'autres pays.

Ce phénomène correspond également aux conditions de lutte défavorables, qui poussent les travailleurs à abandonner les luttes partielles pour entrer en action en masse s'ils ne préfèrent renoncer au conflit. A ce sujet l'attitude du patronat est généralement déterminante pour la tactique à observer par les ouvriers. Car, dans les moments de crise, les patrons seuls peuvent avoir intérêt à une extension plus grande des luttes économiques que ne le désirent les organisations ouvrières.

La différence du nombre des participants aux conflits (grèves et lock-outs) est minime. Nous

avons trouvé qu'en 1909 on compta 300 personnes de moins qu'en 1908 sur le nombre total des participants aux grèves ou aux lock-outs.

Où la différence paraît considérable, c'est quand on compare le nombre des journées perdues et la somme des secours versés pour grèves ou lock-outs dans les années 1908 et 1909. Pour le premier chiffre il est constaté une réduction de 59 % et pour le second chiffre une diminution de 56 %. En rappelant ici encore que pour la même période le nombre des ouvriers ayant pris part aux mouvements a augmenté considérablement, cette différence des frais de guerre, pour nous exprimer tout court, frappe davantage.

Nous avons tiré de ces faits la conclusion que les mouvements n'ont pas seulement subi l'effet d'une concentration, mais qu'ils ont moins duré et, ce qui correspond assez à cela, qu'ils ont coûté moins de sacrifices, tant aux organisations qu'aux ouvriers syndiqués en particulier.

A ceux qui veulent se rendre compte dans quelle mesure les fédérations ont pu profiter de ces changements, le tableau I leur fournit tous les renseignements nécessaires. Il reste encore à connaître les résultats des mouvements. Ces résultats seront publiés dans le prochain numéro de la Revue syndicale.

Mouvements de salaire, grèves et lock-outs en Suisse.

L'issue des conflits dans l'industrie horlogère

Les 6 et 7 novembre écoulés, c'est-à-dire presque en même temps les deux conflits dans l'industrie horlogère, la grève des monteurs de boîtes, la grève et le lock-out des ouvriers horlogers ont pris fin.

Nous avons déjà donné connaissance à nos lecteurs des causes de ces mouvements, de leur marche jusqu'au moment où le lock-out des horlogers devait entrer en vigueur. Il s'agit donc aujourd'hui d'en examiner les résultats.

Voici tout d'abord une appréciation sur le

mouvement des monteurs de boîtes:

La grève des monteurs de boîtes métal et acier.

Commencée le 24 août, elle s'est terminée le 7 novembre. Son but était le contrat collectif. Au cas où il ne serait pas possible d'arriver au contrat collectif avec les patrons organisés, imposer ce même contrat individuellement, ce qui inévitablement conduirait ces derniers à s'organiser comme ce fut le cas pour la boîte d'or, comme ce fut également le cas pour la boîte d'argent. Telle était la tendance de ce mouvement.